

AIDE A L'INTEGRATION DANS LES CLUBS D'ENFANTS ISSUS DU GOLF SCOLAIRE

Dans le cadre de la politique fédérale visant à faciliter l'intégration des scolaires dans les clubs, la Ligue d'Auvergne de Golf propose une aide financière à la première adhésion en club. Tout jeune, de parents non golfeurs, et ayant découvert le golf dans le cadre d'une pratique scolaire ou universitaire, bénéficie d'une bourse de 50 € pour intégrer le club le plus approprié à une pratique régulière, comme membre à part entière.

Le jeune règle le montant de la cotisation club moins 50€ qui seront versés à l'Association Sportive, par la Ligue à réception de cette fiche remplie.

NB : chaque club bénéficie de cette aide à concurrence de 3 nouveaux jeunes issus du scolaire par an

Attestation de l'enseignant du jeune

Je soussigné, (Nom, Prénom):, enseignant
(professeur d'EPS, instituteur)

Etablissement scolaire (nom, ville):

Atteste que (Nom, Prénom):

de parents non golfeurs, a découvert le golf dans le cadre de mon enseignement,

Date, signatures:

enseignant

élève, (parents)

Demande d'aide à l'intégration en club

Je soussigné,, Président Club de :

.....

En accord avec le pro du club (nom, prénom)

souhaite intégrer (nom, prénom de l'enfant).....

de parents non golfeurs et issu d'une initiation scolaire, comme membre à part entière du club* pour 2010.

* Cotisation membre à part entière = **licence lien 1 + cotisation ET école de golf** = €

Date, signature:

Partie réservée à la Ligue

Pour accord,

Date, nom, signature, fonction